



---

## **Appel à candidatures pour la sélection des bénéficiaires des bourses de mobilité sous-régionale des personnels enseignants et administratifs**

---

### **1. Contexte**

Dans le cadre du renforcement de la professionnalisation de l'enseignement supérieur au Tchad, le Gouvernement de la République du Tchad, par l'entremise du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle (MESRSFP), et l'Ambassade de France au Tchad, via le Fonds Équipe France (FEF), ont initié le Projet Fonds Équipe France, Appui à la Professionnalisation de l'Enseignement Supérieur (FEF-APES-Tchad).

Le projet a pour cible les programmes de formation en élevage et agriculture de six établissements d'enseignement supérieur, répartis dans les différentes académies du pays :

- L'Institut National Supérieur d'Élevage de Moussoro (INSEM) – Académie du Nord-Ouest – Licence en Production animale et Licence en Santé animale ;
- L'Institut National Supérieur des Sciences Agronomiques et des Technologies Agroalimentaires de Laiï (INSATAL) – Académie du Sud-Ouest – Licence en Sciences agronomiques et Licence en Technologies agroalimentaires ;
- L'Institut Universitaire des Sciences et Techniques d'Abéché (INSTA) – Académie de l'Est – Master en Production animale ;
- L'Université des Sciences et Techniques d'Ati (Faculté des Sciences Agropastorales et Agroalimentaires) – Académie Centre – Licence en Sciences agroalimentaires et Licence en Sciences agropastorales ;
- L'Université de Sarh (Faculté des Sciences Agronomiques et de l'Environnement) – Académie du Sud-Est – Licence en Sciences agronomiques ;
- L'École Nationale Supérieure des Techniques d'Élevage (ENATE) – Académie de l'Ouest.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 relative au renforcement de la pertinence et de la qualité des formations, plusieurs actions dont la mise en œuvre sont confiées à l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) visant à améliorer la qualité pédagogique, la gouvernance universitaire et les performances institutionnelles des établissements partenaires.

À cette fin, cet **appel à candidatures est lancé en vue de la sélection des bénéficiaires de douze (12) bourses de mobilité sous-régionale d'une durée d'une semaine destinée aux personnels des établissements bénéficiaires du projet.** Cette action vise à améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur tchadien à travers des échanges avec une institution de référence de la sous-région.

Les mobilités se dérouleront à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Douala (Cameroun) et constitueront une opportunité de partage d'expériences, de transfert de compétences et de développement de partenariats académiques durables.

## **2. Objectifs de la mobilité**

Les mobilités poursuivent les objectifs suivants :

- Renforcer les compétences pédagogiques, administratives et techniques des participants ;
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques en matière d'enseignement, de gouvernance universitaire et de gestion administrative ;
- Promouvoir l'innovation pédagogique et institutionnelle ;
- Accompagner le développement professionnel des enseignants-chercheurs ;
- Développer les réseaux de coopération académique entre établissements partenaires ;
- Assurer le transfert des connaissances acquises au bénéfice des établissements d'origine.

## **3. Nombre de bourses**

Douze (12) bourses de mobilité sont offertes, soit **deux (02) bénéficiaires par établissement.**

## **4. Public cible**

Peuvent faire acte de candidature les profils suivants appartenant aux établissements et formations bénéficiaires du projet FEF-APES-Tchad :

- Les enseignants-chercheurs ;
- Les responsables académiques ;
- Les responsables administratifs.

## **5. Conditions d'éligibilité**

Les candidats doivent :

- Être en fonction dans l'un des établissements bénéficiaires du projet APES-Tchad ;
- Démontrer la pertinence de la mobilité au regard de leurs missions professionnelles ;
- S'engager à participer à l'ensemble des activités prévues durant la mobilité ;
- S'engager à restituer les acquis de la mobilité au sein de leur établissement.

## **6. Critères de sélection**

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Adéquation entre le profil du candidat et les objectifs de la mobilité ;

- Motivation et qualité du projet professionnel ;
- Impact attendu de la mobilité sur les pratiques professionnelles ;
- Potentiel de diffusion et de valorisation des acquis dans l'établissement d'origine.

## **7. Dossier de candidature**

Le dossier devra comprendre :

- Une copie de l'arrêté ou de la décision de nomination, ou tout document attestant de la fonction occupée ;
- Une lettre de motivation de deux pages maximum adressée au comité de sélection ;
- Un curriculum vitae actualisé.

## **8. Engagement des bénéficiaires**

Les candidats retenus s'engagent à :

- Participer activement à toutes les activités de la mobilité ;
- Respecter les règles de l'institution d'accueil ;
- Produire un rapport de mission dans les délais fixés ;
- Organiser une activité de restitution au sein de leur établissement afin de partager les connaissances acquises.

## **9. Prise en charge**

Les bénéficiaires sélectionnés bénéficieront d'une prise en charge conformément aux dispositions financières du projet FEF-APES-Tchad, notamment :

- Le transport international ;
- Les frais de séjour ;
- L'hébergement.

## **10. Modalités de soumission**

Les dossiers de candidature devront être transmis via le formulaire à retrouver les site

<https://apes-tchad.org>

## **11. Calendrier de l'appel**

- Date de début de soumission des dossiers : 10 juillet 2026 ;
- Date limite de soumission des dossiers : 17 juillet 2026 ;
- Notification prévisionnelle des résultats : 24 juillet 2026 ;
- Mise en place des mobilités d'une semaine : 01 au 20 aout 2026 ;
- Rédaction et transmission des rapports : 30 aout 2026.

Pour toute information complémentaire, les candidats sont invités à contacter cette adresse :  
[fef.apes.tchad@gmail.com](mailto:fef.apes.tchad@gmail.com)